

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE KONATE ET FRERES » en abrégé « S.K.F »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD, Lot 850,  
Ilot 1005

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE KONATE ET FRERES » en abrégé « S.K.F »

Objet : TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES ET DE MARCHANDISES,  
VENTE DE PIECES DETACHEES,  
IMPORT-EXPORT,  
LOTISSEMENT DE TERRAINS,  
COMMERCER GENERAL,  
PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD, Lot 850,  
Ilot 1005

Dirigeant(s) M KONATE AMARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12355 du 13/11/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80298/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

